



## Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles du Tchad (APEF)

### COMPTE RENDU DE LA 4<sup>ème</sup> REUNION DU COMITÉ DE SUIVI OPÉRATIONNEL (CSO) CONJOINT DES PROGRAMME APEF ET ECOFAC6 / TCHAD



N'Djamena le 09 Septembre 2020

## I. INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme APEF et du Programme ECOFAC 6 au Tchad, il est prévu un Comité de suivi opérationnel (CSO) trimestriel qui assure le suivi opérationnel et technique (pour des aspects administratifs, techniques et financiers). C'est ainsi qu'il s'est tenu ce jour 09 septembre 2020 à l'hôtel La Tchadienne (ex Novotel) sous la présidence de Monsieur **Kimto Olivier Seid**, Directeur Général du Ministère de l'Environnement et de la Pêche, Président du comité de suivi opérationnel, la 4<sup>ème</sup> réunion des Programmes APEF et ECOFAC 6. Cette réunion qui s'est déroulée entre 10h 00mn et 14h 30mn a vu la participation de 39 participants (cf. Liste en annexe ci-jointe).

### 1. Ordre du jour

☞ **Suivi des recommandations de la 3<sup>ème</sup> réunion du CSO ;**

☞ **Etat d'avancement et difficultés**

1. Etat avancement et difficultés de la Coordination du Programme APEF
2. Etat avancement et difficultés du GEFZ
3. Etat avancement et difficultés de la RNCE
4. Etat avancement et difficultés du Projet SOSSIF
5. Etat avancement et difficultés du Projet UICN
6. Etat avancement et difficultés du POROA
7. Etat avancement et difficultés du Projet AOUK

☞ **Présentation des programmations**

1. Programmation du Programme APEF
2. Programmation du GEFZ
3. Programmation de la RNCE
4. Programmation du Projet SOSSIF
5. Programmation du Projet UICN
6. Programmation du POROA
7. Programmation du Projet AOUK

☞ **Échanges et recommandations.**

Après le mot introductif du Directeur Général du Ministère de l'Environnement et de la Pêche, souhaitant la bienvenue à tous les participants s'en est suivi la présentation des membres du comité de suivi opérationnel et la validation de l'ordre du jour. Le Coordonnateur du Programme APEF et les différents les Directeurs des Parcs et Réserves, les Chefs/Représentants des projets se sont succédé tour à tour pour faire le bilan de la mise en œuvre de leurs activités et la programmation trimestrielle à venir à la demande du Président du CSO. Enfin, les discussions/échanges sur les différentes présentations assorties des recommandations ont clos la rencontre.

## II. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA 3<sup>ème</sup> CSO

N°	Décision recommandation	et/ou	Responsable de l'exécution	Délai d'exécution	Etat d'exécution
----	-------------------------	-------	----------------------------	-------------------	------------------

1	Organiser le 1er CP avant le prochain CSO	Coordination APEF	Avant le prochain CSO	Exécutée
2	Signer le protocole de collaboration entre SOSSIF et UICN	SOSSIF/UICN	Avant le prochain CSO	Exécutée
3	Appuyer auprès de la SPONGAH pour obtenir l'accord de projet	SOSSIF/ON FED	Avant le prochain CSO	Exécutée
4	Prendre des mesures correctives pour le retard de démarrage	SOSSIF/UICN/APEF	Avant le prochain CSO	Exécutée
5	Revoir la planification de la RNCE, car les activités à réaliser sont nombreuses	RNCE	Immédiat	Exécutée
6	Transmettre tous les documents à temps aux membres du comité	Coordination APEF et opérateurs	Pendant la préparation du prochain CSO	Exécutée
7	Respecter le canevas de compte rendu des CSO	Coordination APEF	Pendant la rédaction du CR	Exécutée
8	Améliorer la matrice des présentations et respecter le canevas	Coordination APEF et opérateurs	Pendant la préparation du prochain CSO	Exécutée
9	Insérer des images dans les présentations	Coordination APEF et opérateurs	Pendant la préparation du prochain CSO	Exécutée
10	Respecter l'échelle de temps	Coordination APEF et opérateurs	Lors du prochain CSO	Exécutée
11	Améliorer la communication et fixer (20-24 avril 2020) la date du CSO au moins 2 mois en avance	Coordination APEF et opérateurs	Au moins 2 mois avant le prochain CSO	Exécutée
12	Obligation de tous les opérateurs à participer au CSO	Coordination APEF et opérateurs	Lors du prochain CSO	Exécutée
13	Faire signer l'arrêté conjoint CdS-N/CSO	Coordination APEF, MEEP, ON FED	Avant le prochain CSO	Non exécutée

### III. POINTS DE DISCUSSION

Les points ayant fait l'objet de discussion pour cette 4<sup>ème</sup> réunion du Comité de Suivi Opérationnel sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Points	Synthèse des discussions	Recommandations	
		Actions à mener	Responsable
<b>A. Etat d'avancement de la mise en œuvre du programme, difficultés/contraintes rencontrées du Programme APEF</b>			
<p><b>1. SOSSIF</b> L'inquiétude sur la fixation des palissages à base des feuilles mortes des palmiers ;</p> <p>L'expérimentation variétale installée à la ferme de Fada est-elle justifiée ?</p> <p>La production du palmier est privilégiée alors que la culture des raisins est aussi importante et surtout prometteuse dans la zone du projet</p>	<p>- L'installation des palissades avec les feuilles mortes des palmiers permet de retenir les dunes de sable et faciliter le développement des cultures ;</p> <p>- L'expérimentation des installations du système solaire d'irrigation de goutte à goutte à la ferme agro-sylvo-pastorale pour les expérimentations variétales à Fada est justifiées selon les documents du projet ;</p> <p>- Le projet à travers la pertinence de son intervention a mené des consultations avec les communautés locales sur la base de laquelle les besoins prioritaires (production du palmier) ont été identifiés et mis en œuvre.</p>		<b>SOSSIF</b>
<p><b>2. UICN</b> Le déploiement effectif de l'équipe sur le terrain</p>	<p>La zone d'intervention du projet étant totalement inondée rendant impossible tout accès, l'équipe se déploiera courant le mois d'octobre néanmoins les locaux pouvant devenir le prochain bureau au niveau provincial (Salamat) ont été identifiés et aménagés</p>		<b>UICN</b>

<p><b>3.APN/GEFZ</b></p> <p>L'organisation du Conseil de Gouvernance (CG) et du Conseil d'Administration du GEFZ ;</p> <p>Acquisition des munitions pour la formation et le fonctionnement des éco gardes ;</p> <p>L'état actuel des rhinocéros dans le parc de Zakouma ;</p> <p>Relocalisation des champs dans le GEFZ ;</p> <p>Le dédouanement du matériel et équipement avec lenteur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le processus de la relecture des accords enclenché par le Ministère de l'Environnement et de la Pêche ne doit pas en principe empêcher la tenue des réunions du Conseil d'Administration. Ainsi, il serait judicieux de séparer les deux choses en privilégiant les accords de Partenariat en vigueur jusqu'à leur révision ;</li> <li>- L'acquisition des munitions est du domaine de l'Etat, il serait important de les rendre disponibles suite à la demande des gestionnaires pour le fonctionnement des Aires Protégées ;</li> <li>- Les deux rhinocéros sont en bon état et l'introduction des huit(8) autres est attendue pour 2021 ;</li> <li>- La planification avec les autorités locales d'un mémorandum pour la délocalisation des champs de la partie sud-est hors des limites du PNZ mais non réalisée à cause des changements fréquents au niveau de l'administration ;</li> <li>- Le retard dans le dédouanement des matériels et équipements affecte la mise en œuvre des activités. Une collaboration entre l'ON FED et le Ministère des Finances pour améliorer le processus de dédouanement est nécessaire ;</li> </ul>	<p>Inviter le Ministère de l'Environnement et de la Pêche à obtenir la tenue du CA indépendamment de la révision des accords ;</p> <p>Accélérer la mise à disposition des munitions ;</p> <p>Appuyer l'obtention des accords de projets au SPONGAH</p> <p>Saisir le Ministère des Finances et du Budget afin de faciliter le processus de dédouanement ;</p>	<p><b>MEP</b></p> <p><b>ON FED</b></p>
--	--	--	--

<p><b>4. APN/RNCE</b> L'organisation du Conseil de Gouvernance (CG) et du Conseil d'Administration du RNCE ;</p> <p>La date du prochain inventaire aérien.</p>	<p>- Le processus de la relecture des accords enclenché par le Ministère de l'Environnement et de la Pêche ne doit pas en principe empêcher la tenue des réunions du Conseil d'Administration. Ainsi, il serait judicieux de séparer les deux choses en privilégiant les accords de Partenariat en vigueur jusqu'à leur révision ;</p> <p>- Le second inventaire aérien prévu en juillet 2021</p>	<p>Inviter le Ministère de l'Environnement et de la Pêche à obtenir la tenue du CA indépendamment de la révision des accords</p>	<p><b>MEP</b></p>
<p><b>B. Etat d'avancement de la mise en œuvre du programme, difficultés/contraintes rencontrées du Programme ECOFAC 6</b></p>			
<p><b>1.Aouk</b> Les présentations de certaines activités au-delà du 3ème CSO ;</p> <p>Les extraits de la présentation sans titre</p>	<p>Les présentations doivent prendre en compte uniquement les activités prévues pour la période. Il ne sert à rien de présenter les anciennes activités déjà mises en œuvre au-delà du CSO3 ;</p> <p>En basant sur le fait que tous les participants ont déjà les documents, la présentation a minimisé les entêtes des extraits mais elles seront prises en compte dans les prochains CSO.</p>		
<p><b>C. Les points d'ordre général</b></p>			
<p>La non-conformité des modèles et le non-respect de l'échelle de temps des présentations et programmations des activités des projets/Programmes</p>	<p>Les présentations doivent suivre le canevas envoyé par la Coordination APEF afin qu'il ait cohérence et le respect de l'échelle de temps</p>	<p>Respecter et suivre les instructions sur le temps imparti et le canevas des présentations</p>	<p>Coordonnateurs, Chefs et Représentants des projets et Programmes</p>
<p>L'intégration des éco gardes à la fonction publique</p>	<p>Le recrutement des éco gardes initié par le MEP répond également aux critères de sélection des opérateurs. Surtout, mettre l'accent sur leur intégration rapide afin de les permettre d'exercer</p>	<p>Accélérer la sélection des éco gardes et suivre leur intégration à la fonction publique</p>	<p><b>MEP</b></p>
<p>La programmation trimestrielle du prochain trimestre</p>	<p>Le prochain trimestre commence du 01 septembre au 30 Novembre</p>		

La réunion du prochain CSO	De commun accord avec le Président du CSO, les participants ont retenu la date du 08 décembre comme date indicative de la prochaine réunion du CSO		
----------------------------	--	--	--

#### IV. ANNEXES

- ♣ Liste de présence ;
- ♣ Présentations et programmations des différents programmes et projets